

INFO DÉCHETTERIE

Dans le cadre de la continuité de services apportés aux entreprises du territoire dans cette période de confinement, le Pays Voironnais rouvrira partiellement la déchèterie de La Buisse à **partir du mercredi 1er avril 2020** pour vous permettre d'évacuer vos déchets d'activité. Respectant les règles d'hygiène et d'organisation que nous impose la crise sanitaire actuelle, cet accueil sera réalisé dans un cadre précis :

- Préalablement au dépôt, nous vous demandons de prendre de rendez-vous auprès du N° Vert du Service Gestion des déchets : par téléphone

au [0800 508 892](tel:0800508892) ou par mail à reponse.dechets@paysvoironnais.com. Un créneau vous sera alors octroyé dans les plages d'ouverture suivantes : de 8h30 à 12h le lundi, le mercredi et le vendredi. **Toute présentation en déchèterie sans prise de rendez-vous préalable sera refusée.**

- Lors du dépôt :

Un extrait de Kbis prouvant votre activité vous sera demandé.

Seuls certains déchets seront acceptés : gravats, bois, encombrants, cartons et déchets verts **uniquement**.

Un respect strict des gestes barrières sera exigé.

Pour rappel, tout accès à la déchèterie est conditionné à l'inscription préalable au dispositif de contrôle d'accès. En outre, tout dépôt de déchets professionnels est soumis à facturation selon les tarifs 2020 en vigueur et disponibles sur notre site Internet :

<http://www.paysvoironnais.com/dechets/decheteries-376.html>

Toute présentation en déchèterie avec un véhicule non-enregistré au préalable sera refusée.

Les dépôts autorisés étant les dépôts issus d'activités professionnelles, aucun bon pour passage gratuit ne sera délivré.

Ce service pourra être amené à évoluer en fonction de vos besoins et des recommandations nationales.

Nous restons à votre disposition pour vous accompagner et vous soutenir dans cette période troublée.

PO le Service Gestion des déchets du Pays Voironnais

